



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex
tél. : 03.58-43-00-60 –e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

PV 89 St et Reg 10

Réunion téléphonique du 27 octobre 2021

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des RG »

Présents : Mme FONTAINE - MM Alain MONTAGNE – Patrick SABATIER

Début de réunion à 16 h 00

1. Engagement seniors départemental 4 – 2^{ème} phase

La commission prend note de la date définie pour les engagements seniors en départemental 4 :

- **Lundi 8 novembre 2021 jusqu'à 12 h 00**

La commission,

- prend note des engagements des équipes suivantes :
 - SPORTING CLUB SENONAI 1
 - SENS JEUNESSE 3
- prend note du désengagement de l'équipe d'AUXERRE SP CITOYEN 2

2. Ententes

La commission valide les ententes suivantes :

- **U13**
 - ST DENIS LES SENS / SOUCY THORIGNY
- **U11**
 - SOUCY THORIGNY / ST DENIS LES SENS

Fin de réunion à 16 h 30.

Le Président de commission
Patrick SABATIER